

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

**XV<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 9. — Septembre 1893.**

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

—————

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**

IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

---

**1893**

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruvet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président — M. Cossin, secrétaire. — M. Jassemmin, secrétaire-général. — M. Dubarle, jardinier-professeur. — M. Macret, secrétaire-général.

BUREAU GÉNÉRAL

Président..... MM. Thirion.  
Vice-Présidents..... Brochon, Morel et Vantroys.  
Secrétaire-Général..... Delamotte.  
Secrétaire-Général-Adjoint..... Lebrasseur.  
Secrétaire..... N.  
Secrétaire pour l'Apiculture..... Hardret.  
Trésorier..... Choquet (Jules)  
Trésorier-Adjoint..... Noché.  
Bibliothécaire-Archiviste .. Deslandes père.  
Conservateur du Matériel .. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — Président : M. Roblin. Vice-Présid. : M. Desjardins. Secrétaire : M. Lefèvre. Vice-Secrétaire : M. Defocourt. Délégué : M. Arrachart.  
**CREIL** — Président : M. Pauquet. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : M. Richard-Mallet. Délégués : MM. Coutard père et Notaire.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — Président : M. Chopinet. Vice-Président : M. Clair. Secrétaire : M. Francolin. Vice Secr. : M. Cluet. Trésorier : M. Legros. Délégué : M. Choron.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — Présid. : M. Savignac. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Jolibois. Secrétaire : M. Grélez. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXÈNE.** — Président : M. Vice-Présid. : M. Secrétaire : M. V.-Sec. : M. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.

CONCOURS TRIMESTRIEL

DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 1893

LÉGUMES, FLEURS ET FRUITS

Des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Les Sociétaires désirant y prendre part sont priés d'en informer M. le Secrétaire-Général, avant le 1<sup>er</sup> novembre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 SEPTEMBRE 1893.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. CHÉRON père, rentier à Senlis ;

le Jardinier de M. Corbon, à Verberie ;

DELESTRE (DÉSIRÉ), jardinier chez M<sup>me</sup> de Maigret, à Senlis ;

DANIS (OCTAVE), garçon jardinier au château d'Ognon ;

MANSARD, (id.)

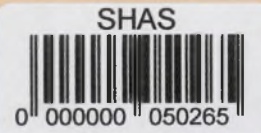
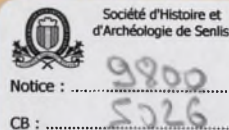
M. le Président dépose sur le Bureau :

1° Son rapport sur le livre de M. Raspail, et un second rapport sur la dégustation d'un Raisin vert Madère et d'une Poire Pie Neuf ;

2° Le rapport de M. Lozet sur le livre de M. Couturier.

Ces travaux sont insérés au présent Bulletin.

XV<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 9. — AOUT 1893.



M. Sylvain Berger donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue de M. Michelin, du Comité d'arboriculture de la Société nationale de France, au sujet de la Pêche mentionnée dans le dernier Bulletin.

Le Comité l'a trouvée bonne et laisse à notre collègue le soin de la dénommer. M. Sylvain Berger l'appelle *Belle de Chantilly*.

Des remerciements sont votés à M. Lavallée, instituteur à Borest, qui a envoyé à M. le Président les observations météorologiques faites en août.

M. le Président annonce à l'Assemblée les nouvelles pertes bien douloureuses qu'elle vient de faire, par suite du décès de M. Legras, secrétaire, et de M. Auguste Chartier. Il rappelle en termes émus la bonté et le dévouement de nos collègues.

L'Assemblée, à l'unanimité, s'associe aux regrets exprimés par M. le Président, et décide qu'il sera fait part de ses sentiments à la famille de MM. Legras et Chartier.

La séance est levée après communication faite par M. le Président, d'articles sur la *miellée* ou *miellat*, d'où provient la légende de la pluie sucrée :

« On sait que, pendant les années sèches, les feuilles de certains arbres, comme le tilleul et l'érable, se recouvrent fréquemment d'une exudation poisseuse qui peut devenir assez abondante pour tomber en gouttelettes sur le sol. Cette exudation, qui a reçu le nom de *miellée* ou *miellat*, à cause de sa saveur, paraît être liée à l'existence d'un puceron qui vit alors en parasite sur la feuille; elle a donc une origine semblable à celle d'un grand nombre de mannes : il est intéressant de voir si la même analogie se retrouve dans la composition de ces différents produits.

« M. Maquenne, en raison de la miellée cette année, a pu opérer sur des quantités relativement considérables. Il résulte de trente-cinq analyses que la miellée du tilleul est tout à fait

comparable à la manne mélèze étudiée par M. Berthelot et à celle de *Pogon camelorum*. La miellée renferme de la mélézitoze et un sucre réducteur déjà signalé par M. Bous-singault et surtout formé de glucose ordinaire. La richesse de la miellée en mélézitoze est d'au moins 40 p. 100 ».

---

*Apports :*

M. CHORON, à Senlis : Raisin Muscat et Frankental, Tomates Perfection, Poires Beurré magnifique, Pois serpettes, Haricots verts, Radis noir d'hiver et Radis demi-long à bout blanc. (*Mention honorable*).

M. LOZET : Pommes Borowitski et Transparentes de Croncels, Poires Bergamotte de Fiévé (du Jardin d'expériences).

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 13 AOUT 1893. — PRÉSIDENCE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Les membres présents sont : MM. Cluet, Vincent (de Crépy), Petit, Droux, Fournival, Lagny, Herbain, Choron, Girodot, Francolin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Conformément aux dispositions du règlement, il n'y a pas eu de leçon.

La Commission spéciale a statué sur les apports suivants :

1<sup>o</sup> Apport de M. CHORON : Un lot comprenant : Chasselas de Fontainebleau blanc-doux, Melon prescott, Concombre blanc, Cornichon serpent, Chicorée frisée impériale, Chou Schweinfurt, Haricots de Transylvanie, Tomates naines.

(*Mention honorable*). — Fleurs coupées : Dahlias de semis, 14 variétés, Dahlias demi-doubles, 11 variétés, Zinnias, 15 variétés, Verveines, 8 variétés, Scabieuses, 6 variétés, Reines-Marguerites, 5 variétés, Géraniums, 6 variétés, Rose d'Inde, 2 variétés. (*Mention honorable*).

2<sup>o</sup> Apport de M. VINCENT, de Crépy : Un lot composé de : Collection de Coléus, Fuschias, Fleur-Avoine, Myoporum et plusieurs variétés de Salpyglosi. — Céleri rave d'Erfurt, Courges à moelle de 1892 et 1893, Aubergine, Flageolet, Pois Gonthier. — Chasselas de Fontainebleau, Pêches brugnon. (*Mention très honorable*).

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

---

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1893.

La séance est ouverte à deux heures de relevée, sous la présidence de M. Cluet.

Les membres présents sont : MM. Cluet, Vincent (de Crépy), Vincent (de Néry), Choron, Lafontaine et Francolin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observations.

La Commission spéciale a statué sur les apports suivants ; elle a attribué à chacun d'eux une *mention très honorable* :

1<sup>o</sup> Apport de M. VINCENT, de Crépy : 25 variétés d'Œillets-Marguerites, 30 variétés d'Œillets de Chine, Bordure de Célosie, Triomphe de l'Exposition.

2<sup>o</sup> Apport de M. CHORON : *Fruits* : Chasselas de Fontainebleau, Raisin violet, Mélier, Gouet, Muscat, Poire Duchesse, Pêche de semis, Pomme Grand Alexandre. — *Légumes* : Melon pastèque; Tomates Perfection, Mikado, naine; Patisson, Tétragone, Alkéquence et Haricots verts de Bagnolet.

La séance est levée à quatre heures.

---

**Section de Nanteuil-le-Haudouin.**

SÉANCE DU 30 JUILLET 1893.

*Extrait du procès-verbal de la réunion.*

L'an 1893, le dimanche 30 juillet, à deux heures, la Section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Valadon.

Etaient présents au Bureau : MM. Valadon ; Hardy, vice-président ; Grélez et Lebrun, secrétaires ; Garnotel, membre.

Le procès-verbal de la dernière séance ayant été adopté, la parole fut donnée au Professeur, qui développa savamment la manière de « récolter et de conserver les fruits ». Remontant ensuite au programme du mois de juin, la leçon n'ayant pu être donnée le mois dernier, il traita l'importante question de la greffe en approche, donna des conseils pratiques pour mener à bien la récolte des fruits et en hâter surtout la maturité, et il termina en faisant connaître les soins à donner aux plates-bandes, corbeilles, massifs, etc.

Lecture d'un extrait du journal *le Voleur illustré* a été faite par M. Lebrun, vice-secrétaire, au sujet des moyens de tripler la grosseur des fruits, tout en en hâtant la maturité, et d'obtenir de grosses fleurs des fuchsias.

La Commission des apports, composée de MM. Hardy, Prévost et Lozet, attribua une *mention très honorable*, 3 points, à un superbe lot de Légumes réclamé par M. GARNOTEL, maraicher à Nanteuil.

M. le Président félicita ensuite MM. Prévost et Rabot d'avoir demandé leur admission à la Société d'horticulture, ainsi que M. Cressin, absent, et les engagea vivement à recruter de nouveaux membres.

Le tirage de la tombola termina la séance, qui fut levée à quatre heures.

---

## DÉGUSTATIONS

15 AOUT. — *Raisin vert de Madère*. — Excellent, supérieur au Chasselas comme abondance de pulpe, parfum, et même précocité. — Recommandé en culture bourgeoise seulement, à cause de l'extrême finesse de sa peau, qui ne permettrait ni de le conserver longtemps, ni de le transporter un peu loin.

\* \*

2 SEPTEMBRE. — *Poire Pie Neuf* récoltée par M. Pecquet, jardinier-chef à l'Hôpital. — Grosseur moyenne, reconnaissable à son pédoncule extraordinairement charnu. Chair grossière, assez parfumée, mais peu juteuse et farineuse. Ne peut rivaliser avec les bonnes Poires de la même saison.

---

## MOEURS ET REPRODUCTION DU HANNETON

PAR M. X. RASPAIL

Notre distingué collègue de Gouvieux, M. Xavier Raspail, digne membre d'une famille de savants et de philanthropes, occupe ses loisirs à des observations sur l'Histoire naturelle, La brochure dont il a bien voulu faire hommage à la Société résume d'intelligentes et patientes études sur les mœurs et la reproduction du hanneton.

Ces études, faites au printemps et dans l'été de 1892, contiennent de très utiles renseignements au point de vue de la défense des cultures contre ces ravageurs et leurs larves, plus nuisibles encore. Si l'exemple donné par M. X. Raspail était suivi, nous ne tarderions pas à mieux connaître notre ennemi, et à posséder les meilleurs moyens de le combattre.

Ainsi, grâce à M. Raspail, nous savons maintenant que les hannetons renouvellent plusieurs fois leur accouplement, que les femelles pondent au moins deux fois, et que jusque dans

le courant de juin on peut encore trouver des hannetons susceptibles d'opérer une ponte tardive. D'où il résulte que le ramassage de ces insectes doit être poursuivi plus tard qu'on ne le fait ordinairement, et que, de plus, la prime accordée aux ramasseurs devrait aller toujours en augmentant, à mesure que la saison s'avance et que le nombre des hannetons diminue, puisque les derniers venus, que l'on néglige sous prétexte que leur ponte doit être déjà faite, ne sont pas moins à craindre, sous ce rapport, que les autres.

Un second point, non moins important, qui s'éclaircit par les recherches de M. Raspail, c'est l'état de faiblesse relative de la larve ou man, pendant la première période de son existence : blanche, presque transparente, avec des pattes grêles, on comprend qu'elle ne puisse résister aux rayons du soleil, et qu'elle puisse difficilement les fuir, une fois mise en contact avec eux. Ainsi se trouve justifiée la recommandation souvent faite aux cultivateurs de remuer superficiellement et fréquemment la terre au mois d'août, dans l'année où sont apparus les hannetons. Grâce encore à M. Raspail, nous savons encore que juillet serait peut-être plus favorable qu'août, puisque les œufs éclosent au bout de trente à trente-six jours ; et même que ces travaux d'été ne doivent pas être aussi superficiels qu'on l'affirme, puisqu'il a vu les femelles déposer leurs œufs à 10 et même 15 centimètres de profondeur.

Remercions cordialement M. Raspail de ses intéressantes communications, et, pour le bien de l'horticulture, souhaitons-lui de nombreux imitateurs.

E. THIRION.

---

## RAPPORT

Sur le livre de M. Edmond Couturier.

Le livre intitulé : *Culture du Pêcher en espalier*, que vient de publier M. Auguste Goin, éditeur, rue des Ecoles, 62, à

Paris, se compose de quatre parties; chacune d'elles est divisée en de nombreux paragraphes. La première partie traite des notions préliminaires; la deuxième, des diverses opérations; la troisième, de la formation des sujets et l'appréciation des formes; la quatrième, des soins, des maladies, des insectes et des animaux nuisibles.

Ce livre, essentiellement pratique, clairement écrit, enseigne en peu de lignes la direction complète du Pêcher. 425 dessins intercalés dans 428 pages de texte, démontrent explicitement, aux yeux du lecteur, les résultats obtenus par l'auteur, dans ses jardins de Montreuil. C'est là, sur cette terre promise du Pêcher, aux pieds des arbres, l'outil en mains, que M. Edmond Couturier a acquis les connaissances qu'il a fait imprimer pour les livrer aux amateurs d'arboriculture, désireux de s'initier sur la conduite du Pêcher.

C'est l'œuvre sans prétention du praticien. Aussi est-ce pour cette raison que je formule ici le vœu de voir le Conseil d'administration décider, dans sa séance d'aujourd'hui, que la bibliothèque sera constamment pourvue d'un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, dont le coût est de 3 fr. 50, de façon que les Sociétaires puissent aisément se le procurer, et par cela même poursuivre son œuvre de propagation des sérieuses doctrines arboricoles dans l'arrondissement.

CHARLES LOZET, professeur.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*La Toile des serres*, par M. G.-D. HUET. — Depuis bien des années, je préserve les banquettes de ma serre des atteintes du Champignon désigné vulgairement sous le nom de *Toile*, lequel autrefois envahissait toujours les pots déposés sur ces banquettes, quelle que fût la matière dont elles étaient recouvertes, terre, sable, sciure de bois, ou mâchefer;

ces matières, essayées à plusieurs reprises, n'empêchèrent pas ce Cryptogame de s'y développer.

Le procédé que j'emploie m'ayant toujours donné un bon résultat, je suis heureux de le faire connaître. Il consiste tout simplement à semer du sel de cuisine sur les bâches avant la rentrée des pots. Une poignée de sel suffit pour 3 à 4 mètres superficiels. Si la terre ayant servi aux empotages n'était pas elle-même envahie de ce Cryptogame et si les pots étaient bien propres, la Toile n'apparaît pas. Dans le cas contraire, si des taches de cette maladie apparaissent durant l'hiver, on peut fort bien renouveler un saupoudrage de sel en faisant le nettoyage. Toutefois il ne serait pas prudent d'éparpiller du sel sur la terre même des pots, car cette matière pourrait être nuisible aux plantes. On retirera donc ceux-ci sur une certaine étendue de la bâche ou banquette; on sèmera le sel et son action se fera sentir par capillarité sur tout le pourtour des pots. La Toile ne pourra s'y étendre, et si elle existait déjà, elle se desséchera.

Chaque année, au moment de la rentrée des plantes en serre, je sème ainsi du sel sur mes banquettes et je n'ai eu que bien rarement besoin de renouveler l'opération. Je conseille donc à ceux qui ont à subir les effets de cette maladie d'essayer ce procédé. Une précaution bonne à prendre avant l'empotage des boutures est de laver les pots, s'ils portent des traces de moisissure verte, dans du lait de chaux; cette eau de chaux détruit infailliblement la végétation des mousses; si cette végétation est fort invétérée dans la substance même des pots, on les laissera tremper un instant. (*Journal de la Société nationale d'horticulture de France*).

\*  
\* \*

*Les Chrysanthèmes ne gèlent pas*. — J'ai voulu avoir une idée nette, cette année. Mon expérience a malheureusement trop bien réussi; nous aurions pu nous passer de 25° de froid. Quoiqu'il en soit, j'ai, en novembre dernier, mis en pot 23 chrysanthèmes parmi les plus belles variétés et les ai

abandonnés à leur malheureux sort. Je vois ce que vous allez me dire : « La neige les a garantis contre les âpres morsures du frigorique ». Ne vous dépêchez pas trop cependant, cinq de ces variétés, placés sous l'avant-toit d'un hangar, les pots non enterrés, n'ont pas été recouvertes de neige. Vous pensez sans doute qu'elles ont gelé ? Eh bien, elles sont tout simplement superbes de fraîcheur.

Je tiens pour certains que les chrysanthèmes mis en pot ne craignent pas l'hiver. Il est vrai que je suis absolument certain qu'elles « fondent », c'est-à-dire périssent ou pourrissent dans le terrains frais. J'en ai fait maintes fois l'expérience à mes dépens... et vous aussi, n'est-ce pas, amateurs de ce beau genre ?

Il est bien entendu que les variétés qui repoussent difficilement de drageons ne doivent pas être abandonnées en plein air.

(Lyon-Horticole).

---

## APICULTURE

### Instructions pour les Commencants.

(Suite, voir les Bulletins d'avril, juin et juillet).

#### HIVER

32° Pour bien hiverner vos ruches dans le rucher, protégez-les contre les vents du nord, après avoir rempli la boîte de surplus de matériaux capables d'absorber l'humidité, tels que feuilles, menue paille, etc., séparés du dessus des cadres par un paillason.

33° Douze kilog. de miel ne sont pas trop pour la nourriture d'une bonne colonie pendant l'hiver et pour suffire aux premiers besoins du printemps.

34° Ayez soin de laisser l'entrée des ruches ouverte, tant pour procurer de l'air aux abeilles que pour leur permettre de sortir pendant les jours relativement chauds.

35° Ne dérangez jamais vos abeilles en temps froid. La

plupart de celles qui s'éloigneraient du groupe qu'elles forment ne pourraient pas y retourner.

36° Si vous hivernez vos abeilles en cave, il faut y entretenir une température de + 6° à 8° C. et les laisser tranquilles et dans l'obscurité.

37° Une chambre ou un grenier où la température varie, est une mauvaise place pour hiverner les abeilles.

38° Munissez-vous d'outils et apprenez à fabriquer et à réparer vos ruches. Faites-les grandes, car une grande ruche peut être rendue petite par une planche de division, tandis qu'une petite ne peut pas s'agrandir et ne convient pas pour une reine féconde. Faites toutes vos ruches de dimensions exactement uniformes. Rappelez-vous qu'une ruche à boîtes de surplus peut s'agrandir indéfiniment en empilant boîtes sur boîtes, tandis qu'une ruche à un seul compartiment est parfois insuffisante.

#### QUELQUES CONSEILS

39° Ne vous occupez pas des teignes, mais tenez vos colonies fortes, elles s'en débarrasseront.

40° Un bon soufflet et un voile sont indispensables. Il y a des apiculteurs qui ne se servent pas de voile, mais ils sont parfois piqués sur la figure et cela ne doit guère leur plaire.

41° Enfumez un peu les abeilles à l'entrée avant d'ouvrir une ruche.

42° N'ouvrez pas vos ruches de bon matin ou le soir, mais au milieu du jour, quand les butineuses sont aux champs, les vieilles étant les moins dociles.

43° Quand vous êtes piqué, ne perdez pas une seconde, grattez de suite le dard. Ne le pincez pas, vous enverriez le venin dans la plaie. Un dard retiré de suite par cette méthode fait peu souffrir.

44° Il y a plus de profit avec moins de travail à soigner 300 ruchées qu'à cultiver 40 hectares de terre, à la condition qu'on saura ce qu'il faut faire et qu'on le fera à propos.

Ch. DADANT.

**COMMUNE DE BOREST**

*Observations météorologiques faites en Août 1893.*

DATE	Hauteur d'eau tombée.	TEMPÉRATURE		OBSERVATIONS
		Maxima.	Maxima.	
1	9 <sup>m</sup> 2	23°	10°8	
2	»	21 5	13 2	
3	»	25 8	10 7	
4	0 5	26 2	16	
5	10 7	22 7	11 5	Pluie orageuse de 7 h. à 7 h. [du soir.
6	0 4	24 5	9 4	
7	»	28 2	10 7	
8	»	30 3	10 2	
9	»	33 1	12 2	
10	»	29	18	
11	7 2	27	14	Pluie orageuse (Nuit du 10 [au 11.
12	»	30	13	
13	»	34	14	
14	»	32	11	
15	»	37	13	
16	»	35	14	
17	»	36	15	
18	»	37	18	
19	0 8	22 8	16	
20	4 6	27 2	15 5	
21	»	26 5	16	
22	2 3	26	16 1	
23	»	28 8	15 9	
24	1 2	28	14	
25	»	25	14	
26	»	26 5	12	
27	»	28	10	
28	»	26	10	
29	»	25 9	9	
30	»	24 9	9	
31	»	26	9 9	
Total.	36 <sup>m</sup> 9			

Borest, le 4<sup>er</sup> Septembre 1893.

*L'Instituteur,*  
LAVALLÉE.

**Conformément au Règlement,  
les Leçons d'horticulture sont suspendues  
pendant le mois d'Octobre.**

**Réunion des Sections pendant le Mois  
d'Octobre.**

- Senlis*..... Dimanche 4<sup>er</sup>, à deux heures et demie,  
au local de la Société.
- Crépy-en-Valois*..... — 8, à deux heures, à l'Ecole  
communale des Garçons.
- La Chapelle-en-Serval*.. — 15, à deux heures, chez  
M. Naze.
- Betz*..... Jeudi 19, à deux heures, à la Mairie.
- Pont-Sainte-Maxence*.. Dimanche 22, à dix heures, à la Mairie.
- Creil*..... — 22, à deux heures, à la Mairie.
- Nanteuil-le-Haudouin* . Dimanche 29, à deux heures, à la Mairie.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

4 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZER, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.